

Une entreprise de Vancouver met au point un système de propulsion automobile où l'électricité est produite par une pile à hydrogène. Contrairement aux véhicules conventionnels, qui émettent des hydrocarbures, du dioxyde de carbone, des particules et d'autres polluants, la réaction chimique qui survient entre l'hydrogène et l'oxygène à l'intérieur de la cellule ne produit que de l'eau. Cette technologie des plus avancées contribuera à réduire les problèmes liés au smog au niveau local et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. L'initiative prise conjointement par le gouvernement et l'industrie afin de mettre au point et de commercialiser la technologie sans émission est une réussite. On prévoit démontrer l'application de la technologie de la pile à hydrogène sur un parc d'autobus urbains.

satisfait aux nouveaux besoins technologiques de nombreux autres secteurs industriels du Canada et de l'étranger. Les technologies, les procédés, les produits et les services environnementaux, mis au point au Canada, jouent un rôle clé dans la mise en valeur des ressources canadiennes tout en protégeant l'environnement. Par exemple, les nouvelles technologies permettront à quelques fabriques de pâtes et papiers de se conformer aux règlements plus stricts sur l'environnement et aux exigences grandissantes du consommateur concernant la protection de l'environnement.

Initiatives du secteur privé

Certaines initiatives du secteur privé sont le fruit du développement de nouvelles technologies. Par exemple, une société de la Colombie-Britannique, en association avec les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et avec B.C. Transit, met au point un système de propulsion automobile où l'électricité est produite par une pile à hydrogène. On prévoit que cette technologie novatrice sera appliquée, dans quelques années, aux autobus et aux voitures à l'échelle commerciale.

D'autres initiatives sont aiguillonnées par la nécessité de trouver de nouveaux procédés qui permettent de réduire les coûts et les effets sur l'environnement. Ainsi, une usine d'assemblage automobile de l'Ontario rétribue-t-elle actuellement ses fournisseurs de produits chimiques selon le nombre de véhicules produits, à un prix fixe par unité. Antérieurement, elle leur payait la quantité totale de produits chimiques qu'elle utilisait. Ces fournisseurs ont réagi en mettant au point des technologies nouvelles ou adaptées qui réduisent considérablement la consommation de produits chimiques.

Le Canada compte un grand nombre de sociétés offrant des services spécialisés en gestion de l'environnement. Au Québec, l'une d'elles assure ses services dans une optique autochtone, en faisant fond sur les connaissances écologiques traditionnelles et sur les technologies de pointe.

Le transfert de technologie — Partenariats nationaux et internationaux

Depuis la CNUED, on s'est beaucoup attaché à élargir l'accès aux technologies environnementales et à forger de nouveaux partenariats en transfert et commercialisation de la technologie. En 1994, le gouvernement fédéral, certains gouvernements provinciaux et territoriaux, des sociétés privées et des associations de l'industrie de l'environnement ont uni leurs efforts et ont créé trois centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales (CECATE) dans l'ensemble du pays. Ces CECATE accordent leur soutien aux petites et moyennes entreprises spécialisées en environnement. Les centres s'attachent à assurer divers services : information sur les technologies internationales, aide en matière d'évaluation de technologie, conseils sur la réglementation et les finances, aide à l'exportation, consultation commerciale et autres services liés au transfert et à la commercialisation de la technologie.

Les instituts gouvernementaux oeuvrant dans les domaines des sciences et de la technologie procèdent à la recherche-développement sur les technologies